

Avertissement

Nicolas Vatin

Revue du monde musulman et de la Méditerranée, Année 1995, Volume 75, Numéro 1
p. 7 - 9

[Voir l'article en ligne](#)

Page 7 de cet article

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

Nicolas Vatin

Avertissement

La place manque pour une introduction détaillée, qui ferait d'ailleurs double emploi avec celle que J. Goody a bien voulu rédiger. Il ne sera pourtant pas inutile de retracer brièvement l'histoire de ce recueil. Notre réflexion s'inscrit dans le programme de l'Action incitative n° 956063 du CNRS sur la "communication dans l'espace ottoman et post-ottoman", qui nous a fourni les moyens financiers nécessaires et, surtout, une "incitation" décisive. C'est ainsi que nous est venue l'idée de nous interroger sur la place de l'oral et l'écrit, leurs oppositions, leurs complémentarités et leurs interactions dans un monde turc et ottoman à la fois fortement analphabète et foncièrement marqué par l'écrit.

Qu'on me permette une parenthèse sur le domaine "turco-ottoman" — qui constitue le champ de recherche de l'URA D 1425 du CNRS ("Études turques et ottomanes") dans le programme de laquelle le présent volume s'inscrit également. L'ensemble ainsi défini peut paraître un peu flou mais c'est, ici, l'histoire qui commande. L'Empire ottoman était d'abord turc, par sa dynastie et sa langue, mais il était aussi musulman, et albanais, arabe, arménien, bulgare, grec, juif, serbe (etc.) par les populations qu'il contrôlait. Chacune de ces cultures avait évidemment son originalité. Toutes entretenaient cependant des liens entre elles. Autrement dit, on ne se disperse pas en traitant à la fois d'orature özbek, d'historiographie cairote au XVI^e siècle, d'épigraphie funéraire ottomane, ou de diglossie dans la Grèce du XX^e siècle...